

une partie, qui sert aujourd'hui de prison. Après le château et sur la route de Bordeaux, on remarque à Barbezieux une belle promenade, les vieilles halles et l'église des Cordeliers.

BARBÉZIEUX (le marquis DE). V. BARBÉSIEUX.

BARBIA, BARBIUM, noms latins de Barby. (V. ce mot).

BARBIAN et **BELGIOJOSO** V. BELGIOJOSO.

BARBIANI (Octavien), jurisconsulte italien, mort à Rome en 1572, est auteur de l'ouvrage suivant : *Practica judiciorum de officiis et officialibus aula romana*... (Cologne, 1573, et Rome, 1609). — Son fils, Norcello Vestrio **BARBIANI**, se distingua comme orateur et comme poète latin. Outre des discours d'apparat sur divers sujets, il a donné un poème latin : *De Fœdere in Turcas*.

BARBIANI (Jean-Baptiste-Simon), peintre italien, né à Ravenne, mort en 1650. Ses œuvres les plus importantes sont dans sa ville natale. On cite surtout la *Madona del Sudore*, petite coupole dans la cathédrale. — Son petit-fils André fut également un peintre estimable. On voit de lui beaucoup de tableaux d'autel à Rimini et à Ravenne.

BARBIANO (Albéric I^{er}, comte), capitaine italien du xiv^e siècle, changea l'état militaire de sa patrie en formant une armée composée d'Italiens, au lieu de ces bandes d'aventuriers de toutes races qui constituaient alors la force militaire des États de la Péninsule. Sa légion, dite de *saint Georges*, devint une école où se formèrent de célèbres capitaines. Il la mit successivement au service de Clément VII, de Charles III, roi de Naples, qui le nomma grand connétable ; de Jean Galeas Visconti, duc de Milan ; enfin de Ladislas, roi de Naples. Il mourut en 1409. — Son fils, Albéric II **BARBIANO**, comte de Zagonaria, possesseur de grands fiefs dans les Apennins, se mit sous la protection des Florentins ; mais, assiégé en 1424 par Ange de la Pergola, général du duc de Milan, il se soumit à ce prince, et combattit dès lors ses anciens alliés les Florentins, sur lesquels il remporta de nombreux succès. — Jean **BARBIANO**, oncle du précédent et frère d'Albéric I^{er}, se mit au service des Polonais, et combattit, pour les Florentins, le roi de Naples et le duc de Milan. Dans les guerres civiles de Ferrare, en 1394, il prit le parti d'Azzo d'Este contre Nicolas III, feignit cependant d'entrer dans les complots de ce dernier, et, de concert avec Azzo, son ami, assassina un domestique, dont il présenta le cadavre défiguré comme celui d'Azzo. Nicolas III, trompé un moment, lui livra les châteaux qu'il lui avait promis comme prix du meurtre. Barbiano s'étant mis, en 1401, au service de Bentivoglio, celui-ci lui fit peu après trancher la tête, sur un simple soupçon.

BARBICAN s. m. (bar-bi-kan. — contract. de *barbu* et *toucan*, comme ayant des analogies avec ces deux genres). Ornith. Genre d'oiseaux grimpeurs, de la famille des barbues, comprenant une dizaine d'espèces, dont la plupart, sinon toutes, habitent l'Afrique. On les appelle aussi *pogonies* (*pogonias*) : *Les BARBICANS grimpent sur les branches, à la manière des pics, quoique beaucoup moins lestement*. (Lafresnaye.) Le **BARBICAN** a le plumage de couleur noire sur la tête. (V. de Bomare.)

— **Encycl.** Le genre *barbican* ou *pogonie* est très-voisin des barbues, mais il a aussi des analogies avec les toucans. Il ressemble aux premiers par son bec, dont la base est entourée de poils, et par sa langue charnue ; aux seconds par son bec fort et dentelé, mais bien plus compacte, moins long, cannelé et comprimé latéralement ; aux uns et aux autres par ses deux doigts antérieurs réunis jusqu'à la seconde articulation. Les espèces de ce genre paraissent propres à l'Afrique. Le *barbican* masqué est l'un des plus connus ; il habite la Cafrerie. L'espèce que Buffon a décrite venait des côtes de la Barbarie. Les mœurs des *barbicans* sont analogues à celles des barbues.

BARBICHE s. f. (bar-bi-che — rad. *barbe*). Touffe de barbe isolée qu'on laisse croître au menton : *Porter la BARBICHE. Le fat ! il a une assez jolie BARBICHE*. (De Louven.)

— Bot. Nom vulgaire de la nigelle de Damas.

BARBICHE s. m. (bar-bi-che, — dim. de *barbet*). Petit barbet. || On dit aussi **BARBICHET** et **BARBICHON**.

BARBICHON s. m. (bar-bi-chon — rad. *barbe*). Dimin. de barbet, Petit barbet : *Un joli BARBICHON*. || Ornith. Espèce de gobe-mouches, qui habite la Guyane, et qui est ainsi appelé à cause des soies dont son bec est couvert.

BARBICORNE adj. (bar-bi-kor-ne — du lat. *barba*, barbe ; *cornu*, corne). Entom. Qui a un faisceau de poils à la naissance des antennes.

— s. m. Genre de lépidoptères diurnes, à antennes cétaées, voisin des uranées, et comprenant une seule espèce, qui vit au Brésil.

BARBIÉ (J.), graveur au burin et au poinçonné, travaillait à Paris de 1735 à 1779, suivant M. Ch. Blanc. Ses principaux ouvrages sont : la *Sainte Famille*, d'après le Corrège ; la *Veuve de Sarepta* ou *l'hospitalité récompensée*, d'après le Cortone ; *Sainte Geneviève*,

d'après Angelica Kauffmann ; les *Principes du dessin*, 5 planches gravées à la manière du crayon, d'après P. Mignot ; quelques portraits, entre autres ceux de Voltaire et de J.-J. Rousseau ; etc.

BARBIÉ DU BOCAGE (Jean-Denis), géographe distingué, né à Paris en 1760, mort en 1825, fut le seul élève qu'ait formé le célèbre d'Anville. Géographe au ministère des relations extérieures, en 1780, attaché au cabinet des médailles en 1785, il fonda sa réputation, en 1788, par la publication de son bel *Atlas du Voyage du jeune Anacharsis*, fut nommé, en 1792, conservateur des collections de cartes géographiques de la Bibliothèque nationale, puis professeur à la Sorbonne (1809). En 1821, il fonda la société de géographie, dont il fut le président. Il était membre de l'Institut. Ses cartes, ses mémoires et ses plans pour le *Voyage pittoresque en Grèce*, de Choiseul-Gouffier, pour les œuvres de Thucydide, de Xénophon, d'Arrien, etc., prouvent la profondeur de son érudition dans la géographie ancienne, qui lui dut d'importants progrès. Il a aussi dressé un grand nombre de cartes modernes, et publié d'excellentes dissertations dans divers recueils scientifiques. Ses deux fils ont cultivé la même science avec succès. Les travaux de ce laborieux savant ont sans doute été dépassés, par suite des progrès accomplis dans la critique historique, dans l'ethnographie, la géographie mathématique et l'archéologie ; mais il n'en conserve pas moins la gloire d'avoir fait faire à la science les progrès les plus décisifs. En outre, la plupart de ses productions peuvent encore être consultées avec fruit.

BARBIER s. m. (bar-bié — rad. *barbe*). Individu dont la profession est de raser et de soigner la barbe : *Vous croyez avoir affaire à quelque BARBIER de village, qui ne sait manier que le rasoir*. (Beaumarch.) Le **BARBIER d'Auguste**, *Licinius, se fit construire un tombeau magnifique*. (Vitet.) *Mon ami venait sans doute de dépenser quelques sous pour sa coiffure chez un BARBIER, car il était rasé*. (Balz.) *A Rome, comme à Athènes, les boutiques de BARBIERS étaient les rendez-vous des oisifs et des novellistes*. (Bouillet.) *Pierre Labrosse, BARBIER de saint Louis, devint ministre de Philippe le Hardi ; Olivier le Daim, BARBIER de Louis XI, fut aussi son confident*. (Bouillet.)

— Prov. *Un barbier rase l'autre*, Les gens de même profession ont l'habitude de se soutenir mutuellement.

— *Chirurgien barbier*, Autrefois, Individu qui réunissait ces deux professions, ce qui était assez commun.

— Nom qu'on donnait, en Allemagne, à des lutins qui venaient raser les gens pendant la nuit.

— Ornith. Espèce de gobe-mouches.

— Ichtyol. Nom vulgaire d'un poisson du genre *anthias*, qui vit dans la Méditerranée et l'Océan. Son nom lui vient de sa nageoire dorsale, dont le premier rayon est long, fort et tranchant comme un rasoir.

— Hist. Officier chargé de soigner la barbe du roi, et ayant bouche à la cour.

— **Encycl.** Quoique la barbe et les cheveux soient donnés à l'homme par la nature, et qu'à ce titre un philosophe, bien convaincu que la nature ne fait rien d'inutile, aurait peut-être le droit de soutenir que l'homme doit conserver précieusement ce double ornement de sa tête, il paraît certain que, dès la plus haute antiquité, l'usage de couper les cheveux et la barbe s'est établi chez presque tous les peuples. Les Égyptiens connaissaient les *barbiers*, qui avaient même chez eux beaucoup d'occupation, s'il faut en croire un passage trouvé sur un papyrus hiéroglyphique traduit par M. S. Birch : « Il rase jusqu'à la nuit ; ce n'est que lorsqu'il se met à manger qu'il se place sur son coude (qu'il prend du repos). Il se présente de *merus* en *merus* (maison) pour chercher ses barbes (ses clients à raser) ; il fatigue ses bras pour remplir son ventre, semblable à l'abeille qui se nourrit de son travail. » Les Grecs et les Romains avaient leurs *barbiers*, que les premiers appelaient du nom de *kourens*, et les seconds de *tonsor*, ce qui prouve que, dans le principe, ces industriels tondaient la barbe avec des ciseaux ; mais, plus tard, la mode voulut que les visages fussent rasés, et l'usage du rasoir devint nécessaire. A Athènes comme à Rome, les boutiques des *barbiers* étaient les rendez-vous de tous les oisifs ; c'était là qu'on apprenait les nouvelles du jour, qu'on tournait en ridicule les puissants, qu'on mettait en circulation toutes les médisances et tous les caquetages. Quand Horace veut faire entendre qu'une chose est bien connue de tout le monde, il dit qu'elle court les boutiques des *barbiers*. Il en était de même chez nous avant que l'usage de se raser soi-même se fût généralisé comme il l'est aujourd'hui, et il en est encore ainsi dans nos petites villes et dans nos campagnes : le *barbier* est toujours l'homme qui connaît le mieux les nouvelles du quartier ; il les raconte à ses pratiques en les rasant, et il acquiert ainsi une certaine faconde, qui le fait toujours ressembler plus ou moins au Figaro de Beaumarchais.

Au moyen âge, la profession de *barbier* prit une certaine importance, parce que, devenus habiles à manier le rasoir, les *barbiers* s'arro-

gèrent le droit de manier aussi la lancette et le bistouri. Les docteurs en médecine auraient cru déroger si, après avoir ordonné une saignée, ils l'avaient pratiquée eux-mêmes ; ils laissaient ce soin aux chirurgiens, et c'étaient presque toujours des *barbiers* qui en remplissaient l'office, d'où on leur donna le nom de *frater*, pris dans le sens de *aide*. Certains *barbiers* joignirent même l'exercice de la médecine à celui de la chirurgie, ce qui ne les empêchait pas de raser toujours les barbes et de couper les cheveux. Avant de les appeler *frater*, on les nommait *mires*, ce qui veut dire médecin tout autant que chirurgien. Le *mire* du roi était le chef de toute la corporation ; c'était une fonction très-recherchée, parce que les rapports journaliers du *mire* avec le roi lui donnaient la facilité de demander une foule de faveurs, et le *mire* avait ses courtisans comme le prince. Notre histoire rapporte plusieurs exemples de simples *barbiers*, qui, après s'être introduits dans les bonnes grâces du roi, sont devenus des hommes politiques : nous pouvons citer Pierre Labrosse, sous Philippe III le Hardi, et Olivier le Daim, sous Louis XI ; il est vrai que tous les deux périrent par le gibet, circonstance bien capable de refroidir un peu l'ambition des *barbiers*. Pendant le xiv^e siècle, les corporations de *barbiers* établies dans les principales villes du royaume, usurpant de plus en plus les attributions des chirurgiens, prirent le titre de *chirurgiens-barbiers* ; mais une ordonnance du prévôt de Paris, confirmée ensuite par un arrêt du parlement, les condamna à remplacer ce titre par celui de *maîtres barbiers-chirurgiens*, et à prendre pour enseigne des bassins blancs, au lieu des bassins jaunes qu'ils avaient adoptés et qui furent réservés aux chirurgiens. On voit encore aujourd'hui des bassins se balancer comme autrefois sur la porte de nos petits *barbiers* ; mais ils peuvent les choisir de la couleur qui leur plaît le mieux, et nos chirurgiens leur en ont absolument abandonné le monopole. Il est vrai que, par compensation, ils leur ont repris toutes les fonctions chirurgicales et ne leur ont laissé pour instruments que le rasoir et les ciseaux. La mode des per-ruques, qui prit une si grande extension sous le règne de Louis XIV, rendit plus florissante que jamais la profession des *barbiers*, et, dès lors, ils prirent presque tous le titre de *perruquiers*. Mais cette mode était trop ridicule pour durer longtemps. On comptait huit *barbiers* en titre dans l'état de la maison royale ; leurs fonctions consistaient à peigner le roi, tant le matin qu'à son coucher, à lui faire le poil, à l'essuyer aux bains ou aux étuves, et après qu'il avait joué à la paume. Sous la Restauration, cet office fut rétabli, mais les titulaires furent réduits à deux ; il y avait en outre quatre *barbiers* du commun, et tous prêtaient serment de fidélité entre les mains du premier gentilhomme de la chambre. Aujourd'hui, dans nos grandes villes surtout, il n'y a plus de *barbiers*, si ce n'est dans quelques quartiers perdus habités par les classes les plus pauvres ; il n'y a que des coiffeurs ; quelques-uns même, ne trouvant pas ce nom assez distingué, se disent *artistes* en cheveux ou en coiffure : quand on prend du galon..., ce qui ne les empêche pas de faire la barbe, comme leurs prédécesseurs, à tous ceux qui veulent bien leur confier leur menton. Mais ils prennent plus cher, et c'est par là, surtout, qu'ils tiennent à se mettre à la hauteur de leur siècle.

— **Anecdotes.** Peu de jours après son arrivée à la Bastille, Linguet voit entrer dans sa chambre un grand homme sec qui lui cause quelque frayeur : « Qui êtes-vous, monsieur ? lui dit-il. — Je suis le *barbier* de la Bastille. — Parbleu ! vous auriez bien dû la raser. »

— Un *barbier*, grand bavard, allant pour la première fois raser le roi Archélaüs, et voyant que ce prince ne lui adressait pas la parole : « Sire, dit-il, je rase de différentes manières ; comment souhaitez-vous que je vous rase ? — Sans dire mot, » lui répondit le roi.

— Un *barbier* qui faisait l'entendu depuis que l'une de ses pratiques lui avait dit un jour, plaisamment, qu'il était de la famille de Figaro, *barbier* espagnol de beaucoup d'esprit, s'était mis dans la tête de prophétiser. Un jour qu'il annonçait gravement que la fin du monde arriverait bientôt, que les bêtes mourraient le 2 et tous les chrétiens le 4. « Mais alors, lui répliqua un client, qui donc nous raserait le 3 ? »

— Un *barbier* maladroit avait coupé, en le rasant, M. De la Motte, évêque d'Amiens, et se retirait après avoir reçu son salaire. M. De la Motte, sentant le sang couler sur son visage, le fit rappeler ; et, lui mettant dans la main une nouvelle pièce de monnaie : « Tenez, lui dit-il, je ne vous avais payé que pour la barbe, voilà pour la saignée. » Le barbier chercha à s'excuser, en disant qu'il avait rencontré un bouton : « C'est cela, reprit l'évêque, et vous n'avez pas voulu qu'il restât sans boutonnière. »

— Lambin, mon *barbier* et le vôtre, Rase avec tant de gravité, Que, tandis qu'il rase un côté, La barbe repousse de l'autre. (Epiq. de Marliat ; imit. par Lebrun).

BARBIER (Domenico DEL), dit le *Florentin*, peintre, sculpteur et graveur, né à Florence en 1501, vint en France en 1544 pour aider son maître, le Rosso, dans les travaux de Fontainebleau et de Meudon. Il a laissé des gravures rares et recherchées : le *Repos de la Sainte Famille* ; la *Madeline pénitente*, d'après le Titien ; *Vénus, Mars et l'Amour*, d'après le Rosso ; le *Festin d'Alexandre*, d'après le Primatice ; divers morceaux d'après Michel-Ange, etc.

BARBIER (Josué), ministre protestant, avocat au parlement de Grenoble, né à Die vers 1572. Il jouissait d'une grande influence dans son parti, mais fut ramené au catholicisme par André de Léberon, évêque de Valence et de Die, et reçut une pension sur les fonds du clergé (1615). Devenu un objet de mépris pour ses coreligionnaires, il publia, en 1618, un ouvrage assez curieux pour expliquer sa conversion : la *Ministère huguenote*. On a encore de lui : les *Miraculeux effets de la sacrée main des rois*, opuscule destiné à célébrer la main des rois de France comme un spécifique contre les écorchures. Il paraît que cette superstition était encore florissante à cette époque.

BARBIER (Louis), surnommé l'abbé *De la Rivière*, évêque de Langres, mort en 1670. Fils d'un pauvre tailleur d'Étampes, il devint aumônier de Gaston, duc d'Orléans, dont il livrait les secrets à Mazarin. L'épiscopat fut la récompense de son zèle. Il avait légué 100 écus au poète qui lui ferait son épitaphe. La Monnoye régala son ombre de la suivante :

Ci-gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, et qui fut toujours sage...
Je n'en dirai pas davantage :
C'est trop mentir pour cent écus.

BARBIER (Edmond-Jean), jurisconsulte, né à Paris en 1636, mort en 1735. Il avait une telle connaissance de la coutume de Paris, que l'on disait proverbialement que, si le texte s'en perdait, il le rétablirait de mémoire. Il est, avec Bretonnier, l'un des auteurs des notes ajoutées à la troisième édition de *l'Institution au droit français*, par Argou. L'avocat Barbier, auteur d'un *Journal* du règne de Louis XV, était son fils.

BARBIER (Edmond-Jean-François), fils du précédent, avocat au parlement, né à Paris en 1689, mort en 1771, auteur d'un *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV* (de 1718 à 1762), qui contient des renseignements intéressants sur cette période, et embrasse le long espace compris entre la fin des *Mémoires* de Saint-Simon et le commencement de ceux de Bachaumont. M. De la Villegille en a donné une édition (1847-1849). Une nouvelle édition a paru en 1856.

BARBIER (Marie-Anne), femme poète, née à Orléans vers la fin du xvi^e siècle, morte en 1742, à Paris, où elle était depuis longtemps fixée. Liée d'amitié avec l'abbé Pellegrin, ou, suivant d'autres, unie à lui par un sentiment plus tendre, elle en reçut des conseils, et composa elle-même plusieurs pièces de théâtre : *Arria et Pétus*, *Cornélie*, *Thomyris*, tragédies où elle exalte les vertus de son sexe ; la *Mort de César*, autre tragédie ; le *Façon*, comédie. Elle donna aussi quelques opéras et ballets. Toutes ces pièces ont été représentées avec assez de succès.

BARBIER (François de SALES), chanoine, né en 1759, mort en 1824. Il professa les belles-lettres et les mathématiques dans son abbaye, située dans les gorges du Jura, à quelques lieues de Porentruy, et où florissait une école célèbre. Cette maison ayant été supprimée lors de la conquête française, le père Barbier voyagea en Allemagne, et s'occupa de nouveau d'instruction publique à son retour. Il a traduit de l'allemand, de Schmidt : *Geneviève de Brabant, sous une nouvelle forme, à l'usage des mères et des enfants*.

BARBIER (Jean-Baptiste-Grégoire), médecin, professeur de botanique au Jardin des plantes d'Amiens, a donné les ouvrages suivants : *Exposition des nouveaux principes de pharmacologie* (1803) ; *Principes généraux de pharmacologie ou de matière médicale* (1808) ; *Traité d'hygiène* (1811) ; *Traité élémentaire de matière médicale* (1819-1820).

BARBIER (le baron Joseph-Athanase), habile chirurgien français, montra un dévouement infatigable, en 1814, envers les nombreux blessés de la campagne de France, et succéda à Dufourre comme chirurgien en chef du Val-de-Grâce. Par ses cours dans cet hôpital, et par une pratique assidue, il a puissamment contribué aux progrès de la chirurgie militaire. Il cessa son service en 1824, et reçut le titre de baron.

BARBIER (Antoine-Alexandre), savant bibliographe, né à Coulommiers en 1765, mort en 1825, fut envoyé à Paris, en 1794, par le département de Seine-et-Marne, comme élève de l'école Normale ; choisi, peu de temps après, pour faire partie de la commission temporaire des arts, adjointe au comité d'instruction publique de la Convention nationale (section de bibliographie), il devint ensuite membre du conseil de conservation des objets de science et d'art. Il rendit alors des services inappréciables, en sauvant de la destruction et en pla-